

## L'EAU DANS LES COMMUNES DES HAUTS-DE-FRANCE

Interview réalisée par Francis MEILLIEZ et Didier TORZ le 26/07/2023, en mairie de Watten, avec :

- ✧ Daniel DESCHODT, maire de Watten (DD) et Marc DAMBRICOURT (MD), adjoint au maire, en charge de l'eau.
- ✧ Joël DEVOS, maire de Steenwerck (JD).

**Objectif** : Ecouter le ressenti et les souhaits de maires face aux problèmes induits par l'accès à l'eau et à l'assainissement, pour lesquels la loi française les place en responsabilité devant leurs concitoyens.

Pour rappel :

- ✧ Watten : 2 549 habitants (INSEE 2015) ; 7,32 km<sup>2</sup> ; en rive droite de l'Aa (cote 2 m), à la sortie de la tête d'estuaire de l'Aa, au pied d'une cuesta (point culminant à 72 m) qui traverse l'Argile des Flandres (Yprésien) ; anciennes tuileries (1912-1960) ; verrou de sortie du Marais audomarois ; LGV-TransManche traverse le nord du territoire. <https://www.watten.fr>
- ✧ Steenwerck : 3 649 habitants (INSEE 2023) ; 27,47 km<sup>2</sup> ; terrain plat vers 16-17 m, en rive gauche de la Lys, centre du village situé à 6 km au NW du méandre naturel recoupé de la Lys ; traversé par la Grande Becque qui reçoit entre autres la Becque du Mont Noir ; centre habité encadré par l'A25 et la LGV-TransManche. <https://www.steenwerck.fr>

**Question** : De quelle façon avez-vous pris conscience des responsabilités qui devenaient les vôtres, avec cette fonction de maire, sur le thème de l'eau ?

**Réponses** : Les deux maires ont succédé à un élu qui avait effectué plusieurs mandats, et avec qui ils ont travaillé, entre autres sur ce thème. La surprise n'a donc pas été totale. Toutefois, DD a réalisé l'ampleur de la responsabilité en découvrant que le réservoir d'eau potable de l'agglomération dunkerquoise est localisé sur la « colline de Watten ». L'eau est pompée dans la craie de Houille, conduite et relevée jusqu'au stockage de Watten, puis s'écoule gravitairement jusqu'aux points de distribution.

Les inondations de 2002 ont entraîné la création du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (<https://www.smageaa.fr>), auquel MD a participé en tant qu'agriculteur, élu de la commune de Watten. La démarche a notamment élaboré le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de l'Audomarois (2005, renouvelé en 2013). Malheureusement, à ce jour, ce SAGE s'arrête à Watten, exutoire

de l'Aa supérieur ; la partie aval de l'Aa, sur la plaine maritime, n'est pas incluse.

L'Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord, l'USAN (<https://www.usan.fr>), dont le siège est à Bailleul, a été créée (1966) pour assurer l'entretien des becques et des fossés à la place des riverains qui, normalement, y sont tenus par la loi. Devant les inondations récurrentes dans la plaine de la Lys (annuelles dans les années 1970), l'objectif a été étendu aux actions susceptibles de limiter les effets désastreux. La commune de Steenwerck y a adhéré de suite, le maire (JD) étant professionnellement très sensibilisé, au sein des services de l'Équipement, en France métropolitaine comme en Outre-Mer (Mayotte), tant aux enjeux d'inondations que de carences d'eau potable. Aujourd'hui l'USAN participe au projet de Dorsale de l'Eau (Mametz, 2022), porté par NOREADE, la Régie du SIDEN-SIAN (syndicat intercommunal de distribution d'eau du Nord, et syndicat intercommunal d'assainissement du Nord).

**Questions** : Vous sentez-vous suffisamment informés, techniquement, administrativement, alors que les situations liées à l'eau sont l'objet d'une quantité de textes de plus en plus abondante et pointilleuse ? Est-ce efficace pour informer aussi le citoyen ?

**Réponses** : Après avoir fortement encouragé la collecte de l'eau dans des canalisations jusqu'à la fin des années 1980, les pouvoirs publics (dont l'Agence de Bassin Artois-Picardie) encouragent au contraire à retenir l'eau le plus possible à l'amont : c'est la stratégie de « gestion à la parcelle ». Ce qui limite les ruissellements de surface, les volumes à transférer, et soulage les stations d'épuration à l'aval. Une telle stratégie devrait aussi contribuer à responsabiliser l'usager. Le rôle du maire est essentiel dans cette démarche.

Cependant, les trois élus déplorent que rares sont les citoyens qui s'intéressent réellement à cette question de l'eau dans sa globalité. Les médias diffusent des informations parcellaires qui sont rarement à l'échelle

du besoin de l'usager, lequel a du mal à établir les liens avec ce qu'il vit au quotidien. Il s'ensuit un désintérêt qui se ressent même chez les citoyens élus de la commune : l'absentéisme aux réunions de conseil est un mal permanent ; la représentation de la commune dans des réunions et manifestations qui se tiennent le week-end est de plus en plus problématique. Tout se passe comme si les jeunes générations considéraient que le maire et son adjoint spécifique pour ces questions doivent gérer seuls ces questions techniques. C'est une situation difficile à vivre et qui conduit vers des difficultés encore plus grandes lorsque viendra l'heure du renouvellement des équipes d'élus. Si cette carence s'aggrave, l'appréhension de ces questions, leur gestion, seront de plus en plus dictées par des textes réglementaires pour pallier l'absence de prise de responsabilité de proximité.

Le développement de l'intercommunalité n'arrange pas la situation car le citoyen de base se sent de plus en plus éloigné des gestionnaires. L'alternative qui s'offre au citoyen curieux est alors le cadre associatif, dont la palette est très large. En revanche, l'intercommunalité permet de prendre un meilleur recul sur les situations à observer et facilite les arbitrages sur la hiérarchie des investissements nécessaires. La notion de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est un bon exemple de cette distance qui s'installe. Toutefois cette notion de SAGE a l'avantage de correspondre à une unité fonctionnelle, le bassin versant. Il faut donc parvenir à amener le citoyen à considérer sa propre situation dans ce cadre.

**Question :** Que faudrait-il améliorer ? Comment préparer votre succession ?

**Réponses :** Il semble qu'il y ait une véritable évolution chez nos jeunes concitoyens qui paraissent ne pas percevoir l'intérêt du temps de préparation, de l'apprentissage aux côtés des responsables en place. Comment peut-on convaincre qu'assurer une fonction, ce n'est pas seulement succéder, mais aussi apprendre aux côtés des personnes auxquelles on va succéder ? Il faut toucher ces successeurs potentiels dans leurs intérêts propres pour qu'ils comprennent l'enjeu.

La plaine de la Lys a accueilli depuis une trentaine d'années un nombre croissant d'urbains voulant s'écarter de la ville dense, mais qui ne connaissent pas nécessairement la dynamique naturelle du territoire. Le citoyen ne se sent réellement concerné que lorsqu'il

est inondé. Il demande alors au maire de s'en charger sans se préoccuper un instant de la topographie, de la toponymie (les Basses Terres, la Mauvaise Rue, ...), la densité des fossés, et autres sources d'observation qui renseignent sur les raisons naturelles de la présence épisodique d'eau en excès. Il y a donc un réel besoin de pédagogie.

La vie d'un maire n'est pas faite d'actions spectaculaires mises bout à bout. Elle est tissée maille par maille. Préserver le lien de proximité, c'est, par exemple, assurer un contact avec la famille du défunt lors d'un décès. Montrer qu'économiser l'eau, bien public, c'est aussi réduire aux périodes nécessaires l'accès aux robinets des cimetières. Le respect des équipements publics n'est pas l'apanage de l'autorité, sous ses diverses formes ; c'est aussi la liberté de chaque citoyen, dès son plus jeune âge. La liberté ne peut s'exercer que dans la confiance réciproque.